Ville de Sainte-Adèle

SERVICE DU GREFFE

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 21 août 2023 à 19h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5

Messieurs les conseillers Alexandre Laganière et David Huggins-Daines sont absents pour toute la durée de la séance.

RÉSOLUTION NO. 2023-331

Adoption – Demande en vertu du règlement 1000-2008-PPC – 1069, boulevard de Sainte-Adèle

ATTENDU QU'une demande d'approbation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble visant la démolition partielle et l'agrandissement du bâtiment situé au 1069, boulevard de Sainte-Adèle a été déposée à la Ville;

ATTENDU QUE le projet vise la restauration du bâtiment patrimonial, la construction sur 4 étages de 43 logements situés à tous les niveaux du bâtiment, notamment le rez-de-chaussée, l'aménagement d'une aire de stationnement en cour avant et que le projet propose un front bâti sur rue de 69%;

ATTENDU QUE cette propriété se situe dans la zone T5.3-001, laquelle limite le nombre total de logements à 16, le nombre d'étages à 3, limite les logements aux étages supérieurs dans un immeuble mixte, proscrit l'aménagement de stationnement dans la cour avant et requiert un front bâti sur rue minimal de 75%;

ATTENDU QUE le conseil évalue que ce projet répond à la fois aux besoins de densification du centre-ville de Sainte-Adèle et de création de logements, qu'il permet la préservation et la mise en valeur d'un immeuble patrimonial et que, globalement, le volume proposé s'intègre au tissu urbain du secteur;

ATTENDU QUE, considérant les coûts associés à la préservation patrimoniale, le conseil évalue qu'il y a lieu d'établir des règles particulières, afin de permettre le développement de l'immeuble;

ATTENDU QUE, suivant la soirée d'information publique du 9 mai 2023, la Ville est confiante que le projet présenté répond aux attentes de la population;

ATTENDU QUE le conseil désire autoriser le projet et, par conséquent, désire utiliser les modalités prévues au *Règlement numéro 1000-2008-PPC relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, puisqu'il répond aux critères d'évaluation du règlement;

ATTENDU la recommandation 2023-074 du Comité consultatif d'urbanisme, en date du 6 juin 2023;

ATTENDU la consultation publique tenue le 3 juillet 2023;

ATTENDU le second projet de résolution approuvé lors de la séance du 17 juillet 2023;

ATTENDU le rapport de madame Audrey Senécal, greffière et directrice des services juridiques à l'effet que le nombre de signatures pour la tenue d'un registre n'a pas été atteint;

…/2

Copie authentifiée :

Audrey Senécal
2023-08-23

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des Services juridiques

Ville de
Sainte-Adèle

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le projet présenté en vertu du *Règlement numéro 1000-2008-PPC relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de 43 logements de 4 étages, dont la fonction résidentielle serait présente sur les 4 étages, avec un front bâti sur rue de 69% et dont une aire de stationnement serait implantée en cour avant gauche, le tout, aux conditions suivantes :

- La présente autorisation devient nulle si les travaux de construction ne sont pas entrepris dans les 18 mois de l'entrée en vigueur de la présente résolution;

- L'ensemble de la règlementation d'urbanisme s'applique, compte tenu des adaptations rendues nécessaires par la présente résolution.

Copie authentifiée :

Audrey Senécal
2023-08-23

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des Services juridiques